



Inégalités dans le monde scolaire



Pratique

Public :

Cet outil s'adresse aux élèves de l'enseignement secondaire général, technique ou professionnel, à partir de 15 ans.

Objectifs :

VIA Don Bosco souhaite préparer les jeunes à devenir des Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires (CRACS), c'est-à-dire qu'ils développent leurs compétences en matière de citoyenneté mondiale solidaire pour contribuer activement à la création d'un monde juste et durable.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Développer des capacités d'analyse sur des problématiques sociales ;
- Lutter contre les stéréotypes des relations Nord-Sud ;
- Prendre conscience des problématiques qui affectent Nord et Sud ;
- Susciter une réflexion autour des moyens possibles pour y remédier

Durée :

1 à 5 périodes de cours.

Échange :


Ce dossier pédagogique peut également être utilisé dans le cadre d'un programme d'échange entre deux écoles de pays différents ou entre deux écoles d'un même pays avec un public d'origine sociale différente. Les modalités pratiques relatives à l'échange sont assez libres : la discussion peut avoir lieu entre deux classes par une rencontre, par Skype ou par e-mail entre les deux enseignants qui font ensuite un compte rendu de leur discussion à leur classe respective.

Ce dossier pédagogique a été réalisé par Christopher El Khazen, Nina Honnay, Filip Lammens, Louise Montois, Lore Stassen & Bieke Vandamme.

Nous remercions également toutes les autres personnes qui ont participé à la réalisation de ce dossier et en particulier Stephanie De Ryck, Kim Lemmen, Anne-Sophie Tirmarche et Lauren Verstuyft pour leur travail de recherche.

Nous tenons à remercier le Gouvernement flamand d'avoir financé ce dossier pédagogique ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à son élaboration.

Ce dossier pédagogique a été élaboré en 2016 et mis à jour en 2018.

Conception graphique:
 www.tinygrafischontwerp.be

Met steun van de
 Vlaamse overheid 

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter sur :
ecms@viadonbosco.org

Table des matières

| | |
|---|------------|
| Avant-propos | p. 4 |
| 1. VIA Don Bosco lance la lutte contre les inégalités dans le monde | p. 5 - 6 |
| 2. Activités | p. 7 - 23 |
| a. Questionnaire sur l'éducation en Belgique et ailleurs | |
| b. L'accès à l'éducation en République Démocratique du Congo | |
| c. L'éducation en Belgique : un système équitable ? | |
| d. La Finlande : un système scolaire équitable | |
| e. Débriefing | |
| 3. L'égalité de chance dans un cadre plus large : les Objectifs du Développement Durable | p. 24 |
| 4. Informations complémentaires | p. 25 |
| 5. La collection VIA Don Bosco | p. 26 - 27 |
| 6. Faites entendre votre voix | p. 28 |
| 7. Bibliographie | p. 29 - 31 |
| Annexes | p. 32 - 34 |
| 1. Le questionnaire sur l'éducation en Belgique et ailleurs | |
| 2. L'article « Les (étonnantes) particularités du système éducatif finlandais » | |

Pendant longtemps, les pays du « Nord » se sont considérés comme développés (Europe de l'Ouest, Europe du Nord, Amérique du Nord, Australie, Japon, ...) alors que les pays du « Sud » ont été considérés comme les pays en voie de développement (la plupart des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine). Ces dernières décennies, ce vocabulaire tend à disparaître, car des inégalités marquantes au sein d'une même population s'observent également dans les pays développés. La croissance économique des pays émergents y est également pour quelque chose. La relation Nord-Sud désigne alors le rapport entre les pays qui ont longtemps bénéficié seuls de l'économie libérale et les pays auxquels on a imposé un modèle économique et que l'on a, ou que l'on continue à exploiter (colonialisme et post-colonialisme).



Avant-propos

L'éducation est un droit fondamental, universel et essentiel, qui permet à toute personne de recevoir une instruction, de devenir autonome et de s'épanouir. C'est un outil indispensable pour le développement économique, social et culturel de toute société.

L'éducation permet d'acquérir des connaissances de base, telles que l'alphabétisation, tout en favorisant l'épanouissement personnel des individus. En effet, c'est par l'éducation que l'enfant apprend peu à peu à développer son identité et son système de valeurs et qu'il s'intègre progressivement dans la vie sociale et professionnelle.

La finalité principale est d'améliorer la qualité de vie des personnes. Ainsi, l'éducation offre une chance aux enfants et adultes socialement ou économiquement marginalisés de sortir de la pauvreté.

Selon l'article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, « toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental ». Cela signifie qu'elle doit être accessible à tous, sans aucune discrimination.

Tous les enfants, même ceux issus d'un milieu défavorisé, doivent pouvoir aller à l'école et bénéficier des mêmes opportunités de se construire un avenir.

Pendant, selon un rapport de l'UNESCO paru en juillet 2016, environ 61 millions d'enfants n'ont toujours pas accès à l'école primaire. En ce qui concerne les adolescents, ils sont 202 millions à ne pas pouvoir suivre l'enseignement secondaire. Et plus de 250 millions d'enfants dans le monde n'apprennent pas à lire et à écrire.



Quels sont les obstacles d'accès à l'éducation ? Quels enfants sont plus susceptibles d'être concernés par cette situation ? Y a-t-il des inégalités scolaires en Belgique ou est-ce propre aux pays en voie de développement ?

Dans ce guide, plusieurs activités sont proposées à l'enseignant pour aborder la thématique des inégalités scolaires dans les pays développés comme dans les pays en voie de développement. Il vise à faire naître une réflexion critique en classe.

1. VIA Don Bosco lance la lutte contre les inégalités dans le monde

L'éducation aux droits de l'enfant pour plus d'égalité de chance dans les écoles

La Belgique est mauvais élève quand il s'agit de l'égalité de chance de réussite dans les écoles. Ceci a encore été mis en avant par le rapport PISA, une très large étude qui cherche à comprendre les systèmes éducatifs les plus performants. VIA Don Bosco, avec quelques autres ONG participent dans le projet School for Rights afin de soutenir les écoles dans le respect des droits de l'enfant et où tous ont la même possibilité de réussir.

PISA : notre enseignement vacille

Quand vous entendez « inégalités dans l'enseignement », très probablement vous pensez à l'Afrique, l'Asie ou l'Amérique-Latine. Pourtant en Belgique aussi il y a encore beaucoup de travail à faire pour l'égalité de chance de réussite. Ceci est ressorti de l'étude PISA qui compare les différents systèmes éducatifs au monde.

"Une éducation de qualité est celle qui est émancipatrice et efface les différences socio-économiques."

Cette étude montre qu'en Belgique les élèves de l'enseignement professionnel et technique ont moins de chance d'obtenir leur diplôme de secondaire que les élèves qui sont en enseignement général. Les élèves ayant un passé de migration ont également moins de chances de réussir. Contrairement à beaucoup d'autres pays, la Belgique n'arrive pas à effacer les différences socio-économiques entre élèves par le biais de l'éducation.

School for Rights

Pour aider les écoles dans cette égalité de chances, VIA Don Bosco et d'autres ONG comme Plan International Belgique ou UNICEF participent au projet School for Rights. Nous offrons un accompagnement à des écoles pendant 3 ans afin de donner une place centrale aux droits de l'enfant dans l'école. Nous organisons des ateliers sur mesure pour l'école afin de répondre à leurs besoins spécifiques. Après les 3 ans de projets, les écoles reçoivent le label School for Rights.

Les droits de l'enfant dans la pratique

Travailler autour des droits de l'enfant est possible dans de nombreuses façons : dans les cours, dans le règlement scolaire, par le biais de différentes activités de sensibilisation, ... Le projet doit cependant être porté par tous : les directions, enseignants et élèves si l'on veut que le projet soit une réussite.

Les enseignants ont un rôle clé dans la création d'un environnement respectueux des droits de l'enfant à l'école.

Dans les écoles où beaucoup de problématiques s'accumulent, il est très important que les enseignants se sentent reconnus et continuent d'avoir la force de s'engager pour un enseignement de qualité et la possibilité de réussir pour tous. C'est pour cette raison que dans le cadre de S4R, on travaille d'abord sur la motivation des enseignants pour qu'ils comprennent tous qu'ils ont réellement la possibilité de faire une différence.

Une seconde partie conséquente des coachings est accordée à l'importance de la participation. Très souvent les écoles veulent donner une voix aux élèves mais ne savent pas bien comment s'y prendre. Le conseil des élèves et probablement l'organe de participation la plus classique. Cependant ce sont souvent les mêmes élèves qui s'y engagent. La voix de tous les élèves n'est absolument pas entendue. Ainsi il est important de prévoir d'autres canaux de communication et de participation. D'autres problématiques telles que le harcèlement scolaire par exemple sont abordées durant les coachings.

Ainsi l'école Don Bosco de Woluwe Saint Pierre a créé un conseil citoyen qui joue un rôle de médiateur quand il y a un conflit entre différents élèves. Ensemble ils partent à la recherche d'une solution qui puisse convenir à toutes les parties. Ainsi ils répondent au droit de chaque élève de se sentir en sécurité à l'école mais rappellent également la responsabilité que chacun a de contribuer au bon climat de l'école. On n'apprend pas seulement aux élèves quels sont leurs droits mais également qu'ils ont l'obligation de respecter les droits des autres.

Egalité des chances pour tous

Les droits de l'enfant et l'égalité des chances vont main dans la main. Le rapport PISA nous indique que les enfants sortis d'un contexte de migration ont moins de chances de réussir dans notre système d'éducation. C'est pour cette raison que durant le projet, nous donnons des outils concrets aux enseignants pour qu'ils puissent travailler pour cette égalité de chances de réussite. Notre point de départ sont les droits que tous les élèves ont et ce parce que ce sont encore des enfants. Peu importe si tu es différent, si tu as une autre religion ou si tu viens d'un autre pays, tous les enfants ont le droit d'aller à l'école, d'apprendre, d'être heureux. Chaque enfant a le droit de se sentir à sa place et en sécurité dans son école.

Eleanor Roosevelt, défenseure des droits humains a dit un jour :

"Where after all, do human rights begin? In small places, close to home – so close and so small that they cannot be seen on any maps of the world. Yet they are the world of the individual person; the neighborhood he lives in; the school or college he attends [...]. Such are the places where every man, woman and child seeks equal justice, equal opportunity, equal dignity without discrimination. Unless these rights have meaning there, they have little meaning everywhere."

Activités

a. Questionnaire sur l'éducation en Belgique et ailleurs

Avec ce questionnaire, nous cherchons à nous interroger sur les systèmes d'éducation en Belgique et dans d'autres pays dans le monde.

Vous avez le choix entre :

- Poser oralement les questions à toute la classe et corriger les réponses une à une.
- Laisser les élèves répondre seuls/en groupe à l'ensemble des questions avant de corriger.

Afin de préserver l'environnement, vous pouvez inscrire au tableau les questions ainsi que les propositions. Si vous préférez, vous trouverez en annexe le questionnaire vierge à photocopier et à distribuer aux élèves.

“ a) En 2015, quel était le pourcentage d'enfants inscrits à l'école primaire ?

| En Belgique | Au Mali | En Inde |
|-------------|-------------|-------------|
| 69 % | 35 % | 35 % |
| <u>99 %</u> | 42 % | 55% |
| 100 % | <u>55 %</u> | <u>90 %</u> |

Explications de ces chiffres :

En Belgique, l'éducation est obligatoire durant une période de douze années, de 6 à 18 ans. Ceci veut dire que les enfants ne sont pas obligés d'aller à l'école, mais qu'ils sont obligés de recevoir une éducation. Certains enfants/jeunes ne vont pas à l'école en Belgique. Ceci peut être dû à un handicap, une maladie, un décrochage scolaire pour des raisons économiques, familiales ou comportementales, un statut (gens du voyage, réfugiés et demandeurs d'asile) ...

Au Mali, plusieurs obstacles empêchent de nombreux enfants d'aller à l'école : la pauvreté (une grande part des frais scolaires est à la charge des parents), le fait de vivre en zone rurale (les écoles sont éloignées, les enfants doivent travailler aux champs) ...

En Inde, la scolarité est obligatoire et gratuite pour tous les enfants de 6 à 14 ans depuis 2010. Cependant, une grande partie de la population vit sous le seuil de pauvreté, ce qui pousse les jeunes à quitter l'école dès qu'elle n'est plus gratuite. L'obligation n'est pas toujours respectée et ainsi, surtout dans les États les plus pauvres, il y a près de la moitié des enfants qui ne vont pas à l'école.

“ b) De tous les analphabètes au monde, combien sont des femmes ?

- 1/3
- 1/2
- 2/3

“ c) En 2015, quel était le pourcentage d'enfants terminant la dernière année du primaire ?

| En Belgique | Au Mali | Au Chili |
|-------------|-------------|-------------|
| 60 % | 38 % | 55 % |
| <u>97 %</u> | 60 % | 75 % |
| 100 % | <u>89 %</u> | <u>98 %</u> |

Explications de ces chiffres :

Au Mali, de nombreux facteurs peuvent contraindre les enfants à arrêter l'école avant la fin du niveau primaire, tels que le manque de moyens financiers, le fait d'habiter loin de l'école, la pénurie d'enseignants, de matériel et d'infrastructure scolaire. Cependant, les enfants qui ont la possibilité d'aller à l'école finissent quasi tous au moins leurs études primaires.

Au Chili, l'école est devenue gratuite et obligatoire en 2003. Ceci concerne les 8 années du primaire et les 4 années du secondaire. Pourtant, beaucoup de jeunes arrêtent leurs études avant l'obtention d'un diplôme pour aller travailler et ainsi subvenir aux besoins de leurs familles.

“ d) Entre 2008 et 2013, trois pays ont réussi à augmenter de façon remarquable le nombre d'enfants scolarisés. Lesquels ?

- Belgique, France et Italie
- Niger, le Malawi et Ouganda
- Laos, Rwanda et Vietnam

Explications de ces chiffres :

Le Rwanda a entrepris de développer l'accès au premier cycle du secondaire. Ce pays a notamment repoussé l'âge de l'entrée au secondaire à neuf ans, afin de consolider les connaissances de base acquises dans le niveau primaire. Il a aussi supprimé l'examen de fin de primaires, considéré parfois comme un obstacle dans la poursuite d'études. Les frais de scolarité dans le secondaire ont également été supprimés. Le Rwanda a aussi élevé la formation des enseignants et a encouragé l'enseignement dans ses régions isolées en accordant certains avantages aux enseignants y travaillant.

“ e) En 2015, quel était le pourcentage de la population ayant accès à internet ?

| En Belgique | En RD Congo | En Inde |
|-------------|-------------|---------|
| 62 % | 3 % | 12 % |
| 95 % | 25 % | 18 % |
| 100 % | 50 % | 49 % |

Explications de ces chiffres :

L'accès à internet et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) offre des possibilités de progrès dans de nombreux domaines tels que les soins de santé, la formation à distance, la culture, l'économie ...

Les pays d'Afrique subsaharienne tels que la RDC constituent la région du monde la moins connectée à internet. Le Maroc est le pays d'Afrique le plus connecté. En ce qui concerne la Belgique, elle se trouve dans la moyenne européenne. La plupart des Belges utilisent internet pour communiquer, rechercher des informations et effectuer des opérations bancaires.

“ f) La majorité des enfants non scolarisés vient des pays les plus pauvres.

Vrai ou Faux ?

Explication :

Faux. En 2011, 37 % des enfants non scolarisés étaient issus des pays à faible revenu (soit les pays les plus pauvres), contre 49 % des pays à revenu moyen inférieur. De fortes inégalités subsistent même dans les pays ayant un revenu moyen. En effet, cela peut prendre un temps avant qu'un pays émergent adopte des mesures visant à augmenter les ressources allouées à l'éducation et octroyer celles-ci à ceux qui en ont le plus besoin. Notons qu'entre 1999 et 2011, la répartition des enfants non scolarisés entre pays à faible revenu et à revenu moyen inférieur a beaucoup changé, notamment parce que des pays à forte population, tels que l'Inde, le Nigéria ou le Pakistan, sont passés dans la catégorie supérieure.

“ g) En 2014, quelles étaient les dépenses publiques moyennes par élève pour l'enseignement secondaire ?

| En Belgique francophone | En Norvège | Au Mali |
|-------------------------|-----------------|----------------|
| environ 1500 € | environ 6700 € | environ 50 € |
| environ 7300 € | environ 9280 € | environ 385 € |
| environ 9200 € | environ 14740 € | environ 1550 € |

Les dépenses publiques sont l'argent qu'un gouvernement a obtenu notamment en prélevant des impôts et qu'il décide de placer dans les services publics. Ainsi, un gouvernement peut décider d'investir une certaine somme dans l'éducation, la santé, la culture, l'armée, ...

Remarque :

Ces coûts sont exprimés en euros constants de 2014 (c'est-à-dire corrigés de l'effet de l'inflation) et à parité de pouvoir d'achat. Autrement dit, on tient compte du fait que les niveaux de prix sont différents en Belgique, en Norvège et au Mali. La comparaison des coûts entre pays a ainsi un sens.

Explications :

En Norvège, l'enseignement est gratuit et obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Tous les établissements scolaires norvégiens sont connectés à internet, car ce pays accorde une grande importance à l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les apprentissages. Les cours particuliers pour les élèves qui éprouvent des difficultés sont organisés gratuitement au sein même de l'école. Les enseignants suivent une formation continue et sont régulièrement observés en classe de façon constructive par une personne référente. Il existe également très peu d'écoles privées (93 % de l'enseignement est dispensé dans des écoles publiques totalement financées par l'État). Au Mali, une grande partie des frais scolaires repose sur les familles. En réalité, dans de nombreux pays en voie de développement comme le Mali, l'État a été contraint de réduire ses dépenses dans les domaines tels que l'éducation pour tenter de parvenir à un équilibre économique.

b. L'accès à l'éducation en République Démocratique du Congo

Nous allons aborder ici les spécificités d'un pays en voie de développement afin de mieux comprendre les difficultés auxquelles celui-ci fait face. Il est important de souligner que tous les pays en voie de développement ne sont pas confrontés exactement aux mêmes obstacles. De plus, offrir un enseignement de qualité n'est pas seulement l'apanage des pays développés. Des gouvernements de pays moins riches (c'est le cas par exemple de l'Équateur) décident de mobiliser plus d'argent pour améliorer l'enseignement.

Discussion écrite : Le professeur écrit la question au tableau ou les lit à voix haute. L'élève qui veut réagir va écrire son avis au tableau. Les autres réagissent également par écrit. On passe ensuite les réactions en revue de manière classique. On continue l'activité avec la question suivante avec la même manière de procéder.

Variante : utilisez un diagramme en toile d'araignée si vous désirez travailler avec des mots ou concepts au lieu de phrases complètes.

Les questions à poser :

- Le taux net de scolarisation en RDC est de 38 % pour le niveau secondaire. Qui sont les 62 % des jeunes qui ne sont pas scolarisés ? Qu'est-ce qui les caractérise ?
- Pourquoi l'accès à l'éducation est-il plus difficile pour les filles et les enfants/jeunes issus des zones rurales ?
- Pourquoi l'accès à l'éducation est-il plus égalitaire en Belgique qu'en RDC ?
- Quelles sont les conséquences de ce moyen de financement du système éducatif sur la qualité de l'enseignement en RDC ?
- Y a-t-il d'autres facteurs qui rendent difficile l'accès à une éducation de qualité en RDC ? Lesquels ?
- Quelles solutions le gouvernement peut-il mettre en place pour améliorer l'accès à l'éducation en RDC ?

Informations complémentaires :

a) Le taux net de scolarisation en RDC est de 38 % pour le niveau secondaire. Qui sont les 62 % des jeunes qui ne sont pas scolarisés ? Qu'est-ce qui les caractérise ?

- **La majorité d'entre eux vit en zone rurale, c'est-à-dire à la campagne.**

Parmi les enfants congolais de 12-13 ans qui ne vont pas à l'école, les trois quarts sont issus d'un milieu rural.

- **Les filles sont moins scolarisées que les garçons.**

En RDC, 48% des garçons sont scolarisés contre 28% des jeunes filles. Les filles sont souvent privées d'éducation au profit des garçons de la famille. Ces inégalités sont plus marquées en secondaire qu'en primaire. Parmi les enfants de 12-13 ans qui ne vont pas à l'école en RD Congo, 60 % sont des filles.

- **La majorité provient des ménages les plus pauvres.**

Environ 65 % des enfants qui ne vont pas à l'école secondaire en RD Congo viennent des ménages les plus pauvres. Ces ménages vivent avec moins de 50 dollars par mois, soit environ 46 euros. Ils sont environ 5 % à être issus des ménages les plus aisés (avec 154 euros par mois). La pauvreté augmente le risque d'absentéisme

à l'école, car les enfants sont plus susceptibles d'avoir des problèmes de santé liés à la malnutrition, le manque d'accès aux soins ...

- **Une grande partie vit dans un ménage où le chef de famille n'est pas instruit.**

46 % des jeunes qui ne vont pas à l'école secondaire vivent dans un ménage où le chef de famille n'a reçu aucune instruction.

- **Les orphelins et les enfants confiés à d'autres personnes que les parents (membres de la famille ou non) sont particulièrement menacés par la déscolarisation.**

Souvent, ces enfants travaillent la journée et lorsqu'ils ont la chance d'être scolarisés, ils suivent des cours le soir avec un enseignant ayant déjà donné cours toute la journée. Dès lors, il arrive que les enfants et l'enseignant soient fatigués en classe et aient moins de capacités de concentration.

b) Pourquoi l'accès à l'éducation est-il plus difficile pour les filles et les enfants/jeunes issus des zones rurales ?

Remarque : d'autres pays en voie de développement présentent ce genre de caractéristiques.

LES FILLES :

- **Raisons culturelles :** dans beaucoup de pays africains, les filles sont traditionnellement affectées au travail domestique et destinées à devenir mères de famille, à prendre en charge les tâches ménagères. Cette situation est d'autant plus présente dans le milieu rural où la production familiale constitue la seule source de revenus (vente des produits cultivés, d'animaux élevés ...).

Il est donc très difficile de scolariser les filles en sachant qu'une partie des revenus de la famille repose sur leurs épaules.

De plus, beaucoup de jeunes filles doivent arrêter l'école à cause d'un mariage et/ou d'une grossesse précoce(s). Les mariages précoces, qui généralement ont pour objectif d'aider la famille de la jeune fille ou d'assurer son avenir, représentent une sérieuse difficulté pour la continuité de ses études. Les mariages forcés sont aussi légion dans certains pays du Sud.

- **Raisons économiques :** la gratuité de l'école est légalement garantie, mais dans les faits, l'éducation des enfants entraîne de nombreux coûts pour les familles (nous y reviendrons plus en détail par la suite). La pauvreté de certaines familles est un facteur déterminant dans la scolarisation des filles, pour la simple raison que les parents luttent de manière quotidienne pour nourrir leurs enfants. Ne pouvant pas assurer l'achat de livres, cahiers, crayons pour tous leurs enfants, les parents assurent en priorité les études des garçons.

- **Raisons comportementales :** la discrimination passe parfois par un comportement déplacé à l'encontre des filles. Des cas d'agression, de harcèlement sexuel et d'enlèvement ont été observés, que ce soit sur le chemin de l'école (surtout si l'école est loin de la maison) ou à l'intérieur de l'école. En RDC, le rapport «les violences à l'école » de l'UNICEF (2009), signale que 46 % filles interrogées confirment être victimes de harcèlement, d'abus et de violences sexuels de la part de leurs enseignants ou d'autres membres du personnel de l'école. Compte tenu de cette situation, les parents préfèrent envoyer leurs garçons à l'école plutôt que leurs filles. De plus, les filles qui subissent régulièrement des intimidations ou des brimades ont tendance à développer une faible estime d'elles-mêmes et cherchent parfois à se retirer de l'école afin d'éviter ces agressions.

Au sein des foyers aussi, les jeunes filles peuvent subir des violences sexuelles, ce qui compromet grandement le bon déroulement de leur scolarité.

- **Raisons logistiques** : les contraintes logistiques entraînent des inégalités. En effet, peu d'écoles sont dotées de toilettes, ce qui occasionne davantage de gêne pour le sexe féminin. De plus, il n'existe pas ou peu de crèches où laisser les très jeunes enfants.

Dès lors, lorsque la mère travaille, c'est souvent la fille aînée qui restera à la maison pour s'occuper de ses petits frères et sœurs.

LES ENFANTS/JEUNES ISSUS DU MILIEU RURAL :

Remarque : La pauvreté sévit davantage à la campagne que dans les villes, mais ne sous-estimons pas l'importance de la pauvreté de beaucoup de ménages en ville (notamment dans les bidonvilles), pour qui l'accès à l'éducation est parfois aussi difficile qu'à la campagne.

- Le chemin à parcourir est très long pour arriver à l'école. Certains passages peuvent même être inaccessibles en cas de fortes pluies et occasionner d'interminables détours.
- Le travail des enfants est plus précoce et plus important en milieu rural qu'en ville. Les enfants aident leur famille dans les champs, par exemple.
- Les coûts directs et les coûts d'opportunité : d'une part, il est très difficile pour les familles d'assumer les frais scolaires (coûts directs) ; d'autre part, pendant qu'un enfant est à l'école, il ne travaille pas pour subvenir aux besoins de la famille (coût d'opportunité).
- Le rendement de l'éducation est plus faible à la campagne qu'en ville : les possibilités d'emploi pour les personnes qualifiées sont en effet pratiquement inexistantes à la campagne, ce qui encourage peu l'investissement dans l'éducation des enfants.

c) Pourquoi l'accès à l'éducation est-il plus égalitaire en Belgique qu'en RDC ?

En Belgique, l'enseignement est gratuit et obligatoire, tout le monde a accès à l'éducation primaire et secondaire. Le gouvernement dépense des milliers d'euros par enfant pour assurer la scolarisation. Cela permet de payer le salaire des enseignants, l'entretien des bâtiments, l'électricité, le chauffage, l'eau, le mobilier scolaire ... Il y a quand même des coûts pour les familles qui ont un impact non négligeable sur le portefeuille des personnes les moins favorisées (manuels, photocopies, matériel, excursions et voyages scolaires ...).

En RDC et dans de nombreux pays en voie de développement, la gratuité de l'enseignement est également inscrite dans la loi, mais ce n'est malheureusement pas respecté. La part du budget de l'État consacrée à l'éducation est insuffisante pour couvrir la totalité des frais du système éducatif.

L'école demande alors aux parents de participer aux frais scolaires. En réalité, ceux-ci payent environ 80 % des dépenses totales, comprenant divers frais scolaires, les primes pour rémunérer les enseignants, les dépenses de fonctionnement des écoles ainsi que les dépenses d'administration, d'inspection et d'examen. Le coût de la scolarité peut alors monter jusqu'à 316 euros par an, par enfant dans les écoles publiques. Or, selon la Banque mondiale, le revenu moyen par habitant est de 370 euros par an en RDC, ce qui permet difficilement aux ménages de payer la scolarité à tous leurs enfants.

Les écoles privées ont des charges semblables. La principale différence est que les frais généraux payés par les parents d'élèves couvrent toutes les dépenses courantes des établissements, y compris les salaires des enseignants. En principe, les frais de scolarité dans les écoles privées sont fixés par la direction, le chef de sous-division et le conseil d'école qui comprend des enseignants et des parents d'élèves.

UN SYSTÈME OÙ CE SONT LES PARENTS QUI PAYENT POUR LA SCOLARISATION DE LEURS ENFANTS TE PARAIT-IL JUSTE ? POURQUOI ? Un système où ce sont les parents qui payent pour la scolarisation de leurs enfants génère de grandes inégalités : cela signifie que les enfants pauvres seront privés d'éducation par manque de moyens. Cela peut également causer des différences de résultats scolaires en faveur des enfants issus des familles plus riches.

d) Quelles sont les conséquences de ce moyen de financement du système éducatif sur la qualité de l'enseignement en RDC ?

- **La formation des enseignants n'est pas optimale** : les investissements dans l'éducation sont fortement limités. Des gens de moins en moins qualifiés sont recrutés pour devenir enseignants, parfois sans avoir terminé le secondaire supérieur. Le manque de connaissances par rapport aux méthodes pédagogiques et didactiques entraîne un enseignement qui laisse peu de place à la participation des élèves, mais favorise plutôt la récitation par cœur.

- **Un manque d'enseignants et d'infrastructures fait que les classes sont surpeuplées** : il faut réunir assez d'élèves dans une classe pour qu'au total les cotisations des parents constituent un salaire suffisant pour le professeur. De plus, étant donné la diminution du personnel enseignant, on élargit les classes à 100 voire 130 élèves d'âges et de niveaux différents. Certains enfants viennent suivre les cours le matin, d'autres le soir.

- **L'accès aux ressources est très limité** : les classes restent sans tableau, les élèves n'ont pas accès aux manuels scolaires ou bien ceux-ci sont vieux et inadaptés, les infrastructures sont en mauvais état, il n'y a pas assez de toilettes, pas de locaux pour une bibliothèque, une salle d'étude ou une cantine. Les professeurs ont rarement accès à internet ou à la technologie, un moyen pourtant efficace pour découvrir de nouvelles méthodes d'enseignement.

- **Les conditions de travail sont très difficiles** : étant donné que le salaire des enseignants est insuffisant, beaucoup sont contraints de cumuler deux emplois pour subvenir à leurs besoins. Par conséquent, ils sont moins disponibles pour l'enseignement (absentéisme, moins de préparation des cours, moins bon suivi des cours...). Certains enseignants qualifiés préfèrent travailler dans des écoles privées où ils sont mieux payés, et ce, sans retard tandis que d'autres exercent un autre métier grâce auquel ils gagnent mieux leur vie. La corruption est également un problème. Parfois, les parents payent le professeur pour des cours particuliers et les élèves qui suivent ce cours auront automatiquement de meilleures notes. Ceci ne fait qu'agrandir l'écart entre les élèves bien évidemment.

- **Très peu d'élèves obtiennent les connaissances de base** : étant donné que l'école ne parvient pas à offrir une qualité d'enseignement minimale, très peu d'élèves parviennent à acquérir le niveau minimal de connaissances (lire, écrire et compter correctement).

e) Y a-t-il d'autres facteurs qui rendent difficile l'accès à une éducation de qualité en RDC ? Lesquels ?

- **La maîtrise de la langue est problématique** : les élèves doivent suivre les cours et passer leurs examens en français, qui est la langue officielle, ce qui pose problème quand ils ne parlent pas cette langue à la maison. Parfois, les élèves ne peuvent pas comprendre leurs manuels scolaires qui sont rédigés dans une langue officielle telle que le français, mais qu'ils ne connaissent pas toujours. En effet, il existe de nombreux dialectes,

tels que le lingala, le swahili, le kikongo ou le tshiluba. Ainsi, certains élèves issus des minorités ethniques éprouvent de grandes difficultés pour comprendre le français et ne savent pas toujours se faire comprendre par leur professeur.

• **La malnutrition affecte de nombreux enfants** : dans un état de faiblesse, même s'ils sont capables d'aller à l'école, les acquis de l'apprentissage sont très limités. Il en va de même pour les problèmes de santé (diarrhée, tuberculose, VIH ...).

f) Quelles solutions le gouvernement peut-il mettre en place pour améliorer l'accès à l'éducation en RDC ?

- Favoriser l'éducation des filles : établir des lois sur le mariage, offrir des bourses d'études, engager des enseignants de sexe féminin.
- Améliorer les conditions de travail des professeurs : augmenter le salaire des enseignants, offrir un logement aux enseignants qui partent travailler dans les zones rurales plus éloignées, organiser des formations continues, améliorer la formation initiale des futurs enseignants, offrir des possibilités d'évolution de carrière.
- Organiser des campagnes de sensibilisation qui luttent contre le travail des enfants, la discrimination envers les filles.
- Mettre en place un enseignement bilingue (français et langue locale).

Remarque :

Pour pousser la réflexion plus loin, l'enseignant peut demander aux élèves d'expliquer les points positifs et/ou les limites des solutions proposées.

- En quoi la proposition peut-elle effectivement améliorer l'accès à l'éducation ?
- En quoi n'est-ce pas une si bonne mesure ?

Conclusion :

Afin de s'assurer que les élèves ont bien compris les éléments liés à l'éducation en RDC, le professeur leur propose un jeu de rôle. Plusieurs situations peuvent être jouées :

Jeu des chaises vides :

1) Une jeune fille vivant à la campagne souhaite continuer d'aller à l'école, mais ses parents lui expliquent qu'ils ne peuvent plus payer ses frais de scolarité et ont besoin de son aide à la maison. La fille tente de convaincre ses parents que l'école lui permettrait un meilleur avenir.

2) Des parents d'élève discutent avec un professeur. Ils veulent que la scolarité soit gratuite, car les coûts sont trop importants pour scolariser leurs quatre enfants. Le professeur explique les difficultés qu'il rencontre avec le peu de matériel disponible. Selon lui, il faudrait investir encore plus dans l'éducation.

3) Un chef de gouvernement décide d'interdire le travail des enfants pour tous les scolariser. Des parents viennent le voir afin de lui expliquer en quoi le travail de leurs enfants dans les champs est important.

Pour chaque situation, les élèves doivent développer leurs arguments afin de convaincre l'interlocuteur et trouver des solutions.

Lien avec la coopération internationale

La coopération internationale a pour objectif d'aider les pays en développement, leurs instances et leurs habitants afin d'améliorer leur qualité de vie. Beaucoup d'ONG et autres organisations sont actives dans les domaines de l'éducation, de la santé, du développement économique, de l'agriculture et du développement des infrastructures. À côté de ces thématiques spécifiques, la coopération internationale cherche aussi à renforcer la capacité de participation des minorités marginalisées.

Partout dans le monde, il y a encore des jeunes qui n'ont pas accès à l'éducation. C'est pour cela que VIA Don Bosco aide dans la réalisation de 11 programmes de soutien : 6 en Afrique et 5 en Amérique latine. Avec des organisations et des partenaires locaux, une éducation technique et professionnelle de qualité est créée pour les jeunes.

Une importance spécifique est accordée à la thématique du genre. Il est désormais évident qu'investir dans l'éducation des filles a une influence positive de longue durée sur la société.

VIA Don Bosco se spécialise en RDC dans l'offre de formation technique et professionnelle pour les jeunes qui ne peuvent s'intégrer dans l'éducation régulière : les enfants en rupture familiale, les enfants n'ayant pas pu terminer leur école primaire. Une attention particulière est accordée à ces jeunes au moment de leur insertion sur le marché du travail.

Une des évolutions les plus importantes en 2014 était la création du BPSCO (Bureau Salésien Pédagogique du Congo). Ce dossier pédagogique assure un rôle de coordination dans le programme et travaille en collaboration étroite avec les centres de formation et les services d'insertion au travail.

c. L'éducation en Belgique : un système équitable ?

La Belgique, où l'enseignement est à la fois obligatoire et gratuit, permet à une très grande majorité d'enfants/jeunes d'avoir accès à l'éducation. Nous allons voir ensemble si le système belge est parfaitement équitable.

Le rapport PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves), publié par l'OCDE tous les trois ans, évalue les connaissances et les compétences scolaires des jeunes de 15-16 ans. Il permet de donner des informations fiables sur les performances des différents systèmes d'enseignement.

En 2015, les travaux PISA se sont intéressés à l'équité des systèmes éducatifs de 72 pays à travers le monde.

Un système scolaire équitable ne s'assure pas seulement que les élèves ont des moyennes élevées, mais aussi que le plus d'élèves possibles, peu importe leurs conditions, peuvent réussir.



Qu'est-ce que l'OCDE?

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques a pour but de promouvoir des politiques qui amélioreront le bien-être économique et social partout dans le monde. L'OCDE est née en 1961 et comptait alors 18 pays. Aujourd'hui, elle rassemble 35 pays, souvent « avancés », parfois émergents (Mexique, Chili, Turquie).

Définition du mot « équité »

Larousse : caractère de ce qui est fait avec justice et impartialité

L'internaute.com : justice naturelle basée sur les droits de chacun. Synonyme : égalité



Un système scolaire équitable est un système qui offre des possibilités d'apprentissage identiques à l'ensemble des élèves, quel que soit le milieu socio-économique dont ils sont issus. Dans un système scolaire équitable, les élèves issus de familles défavorisées ont le même accès et les mêmes chances de réussite à l'école que les élèves issus de familles favorisées.

Un système équitable ne veut évidemment pas dire que tous les élèves doivent avoir les mêmes compétences, mais plutôt que le milieu socio-économique ne doit pas influencer ou être un obstacle à la réussite scolaire des jeunes. En d'autres termes, l'école doit offrir les mêmes chances de réussite à tous les élèves, peu importe leur milieu social.

La suite de la leçon s'intéresse donc à l'équité en termes de performance scolaire et non plus à l'équité en matière d'accès à l'éducation. Autrement dit, les élèves défavorisés ont-ils les mêmes chances de réussir à l'école que les élèves plus favorisés ? Auront-ils accès aux mêmes métiers plus tard ?

Différentes études (UNIA) montrent que le contexte socio-économiques des élèves dans notre système d'éducation a un grand impact sur leur parcours scolaire. Beaucoup de facteurs externes ont une influence sur la réussite d'un élève de ses études secondaires mais également à l'intérieur du contexte de

l'éducation il y a des facteurs déterminants. Les inégalités dans notre système éducatif se trouvent également au moment de l'orientation de l'élève par le conseil de classe. Ce système est très subjectif et encore une fois les élèves avec un contexte de migration ou ayant une situation socio-économique compliquée à la maison ont plus de chances d'être réorientés.

A côté de ces groupes, les élèves ayant un handicap n'ont encore trop souvent pas accès aux mêmes possibilités de réussir que d'autres élèves. Beaucoup dépend de la bonne volonté des enseignants ce qui rend les traitements inégaux.

Jeu des affirmations

Le local est divisé en deux. Une extrémité du local = tout à fait d'accord ; l'autre extrémité = pas du tout d'accord. À chaque affirmation, les participants choisissent une position dans la pièce et ceux qui sont désignés par le professeur expliquent leur choix.

Si vous disposez de suffisamment de temps, il existe une version plus dynamique. Les élèves de chaque camp peuvent essayer de convaincre ceux du camp opposé. Chaque personne peut, à tout moment, changer de côté si elle est convaincue par l'argumentaire de l'autre.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également diviser le local en trois afin que les élèves aient la possibilité de choisir de se placer entre les deux extrémités. L'idée est bien qu'ils puissent nuancer leurs propos et non pas se positionner au milieu pour ne pas trop se « mouiller ».

Les affirmations :

“ Le port de l'uniforme à l'école permet de lutter contre les inégalités.

Le port de l'uniforme présente l'avantage de gommer les inégalités entre les élèves : quand tous sont vêtus de la même façon, il est difficile de dire qui est issu d'une famille aisée ou d'une famille pauvre. Dans la pratique, c'est un peu plus compliqué que cela. Par exemple, si l'uniforme consiste à porter une chemise blanche, un pull noir et un pantalon ou une jupe noir(e), certains parents des élèves plus aisés ont tendance à acheter des uniformes de marques avec des signes distinctifs. L'école aura donc intérêt à fournir les uniformes elle-même ou imposer un fournisseur bon marché aux parents.

“ En Belgique, le système scolaire est équitable : les élèves moins riches réussissent autant que les élèves plus riches.

En Belgique, l'enseignement primaire et secondaire est obligatoire, donc tout le monde a accès à l'éducation. Mais le système éducatif de la Belgique est l'un des plus inégalitaires des pays de l'OCDE. Le rapport PISA de 2015 a analysé les compétences des élèves en mathématiques et a mis en lumière de grandes différences de performance en fonction du milieu socio-économique de l'élève (profession des parents, niveau d'éducation, possessions matérielles et culturelles du foyer...). Ainsi, le milieu socio-économique de l'élève a un grand impact sur ses performances à l'école : les élèves défavorisés ont de moins bons résultats que les élèves favorisés (20 % d'écart en moyenne contre 15% d'écart dans les autres pays de l'OCDE).

“ Les élèves des milieux défavorisés ont de moins bons résultats à l'école parce qu'ils sont moins intelligents.

Les élèves défavorisés ne sont, de toute évidence, pas moins intelligents que ceux issus d'un milieu plus aisé ! Dans certains pays, il n'y a d'ailleurs presque pas d'écart de performance en fonction du statut socio-économique des élèves. L'Estonie ou la Finlande montrent que les élèves défavorisés peuvent avoir d'aussi bons résultats que les élèves plus favorisés.

“ En Belgique, un élève issu de l'immigration réussit autant à l'école qu'un élève belge.

La Belgique est l'un des pays de l'OCDE où le fait d'être immigré influe le plus sur les résultats scolaires. Ainsi, un élève issu de l'immigration a tendance à obtenir de moins bons résultats, peu importe son niveau socio-économique. La maîtrise de la langue, mais surtout les différences culturelles et l'adaptation nécessaire à un nouveau système scolaire (avec ses compétences, ses savoirs enseignés et ses façons d'évaluer) jouent sans doute un rôle important sur les performances scolaires.

“ Un système éducatif qui rassemble des élèves de même niveau est plus performant.

Les systèmes scolaires les plus performants aux tests PISA (en mathématiques, sciences et lecture) se caractérisent par l'hétérogénéité des classes, c'est-à-dire des classes qui mélangent les élèves en difficultés ou non, les élèves issus de familles favorisées et défavorisées ...

Les études montrent que les classes hétérogènes conduisent à réduire peu à peu les écarts de niveau entre les élèves : les élèves plus faibles ont tendance à rattraper les plus forts.

“ C'est dommage que certains pays aient un système éducatif inégalitaire, mais on ne peut rien y faire.

On peut au contraire – et même, on doit – y faire quelque chose. Les citoyens de chaque pays ont aussi leur mot à dire pour lutter contre les injustices. L'inégalité n'est pas une fatalité et certains pays ont réussi à améliorer leur système éducatif pour qu'il soit plus juste et qu'il évite de perpétuer les inégalités. Il faut s'inspirer des bonnes pratiques des pays dont le système éducatif est à la fois équitable et performant en l'adaptant aux différents contextes.

Pour mieux comprendre comment changer les choses, penchons-nous donc sur les caractéristiques des systèmes éducatifs performants ET équitables...

d. La Finlande : un système scolaire équitable

Focus sur les bons élèves du classement PISA : qu'est-ce qui caractérise les systèmes scolaires performants et équitables tels que la Finlande ?

La Finlande figure parmi les pays les mieux classés, selon l'enquête PISA de 2012. Comment ce pays s'y est-il pris pour que l'origine sociale ait beaucoup moins d'influence qu'ailleurs sur la réussite scolaire ? Quel est le secret de ce système éducatif pour que tous les élèves aient les mêmes chances de réussite ?

Cette partie de la leçon se base sur la lecture d'un texte relatif au système éducatif finlandais, « Les (étonnantes) particularités du système éducatif finlandais », que vous pouvez trouver en annexe. La classe lit le texte et le professeur aiguille la discussion à l'aide de 2 questions d'orientation, qui invitent les élèves à participer au débat.

Selon vous, qu'est-ce qui fait que le système finlandais est l'un des plus équitables au monde ?

Idées principales de l'article. L'équité en Finlande serait due à :

- des aides proposées aux élèves qui le souhaitent (ce qui est plus équitable que de suivre des cours particuliers payés par les parents)
- des classes avec peu d'élèves pour permettre les travaux pratiques (cela permet notamment un meilleur suivi du professeur)
- pas d'évaluation durant les six premières années (les élèves s'évaluent eux-mêmes ou bien les professeurs donnent des appréciations)
- l'hétérogénéité des classes, c'est-à-dire des classes qui mélangent bons et moins bons élèves, élèves issus de familles favorisées et défavorisées... (contrairement au regroupement selon les performances, qui caractérise les systèmes éducatifs les moins équitables)
- des enseignants très bien formés : chaque professeur possède un diplôme universitaire. De plus, une formation continue obligatoire a lieu en dehors de leur temps de travail, durant les week-ends.

A quoi ressemblerait votre école idéale ? Et pourquoi est-ce qu'elle l'est ?

Demandez aux élèves ce qui pour eux serait une école idéale. Demandez-leur d'expliquer en quoi elle est idéale.

Les élèves donnent des caractéristiques qu'ils estiment importantes. Cela peut se faire individuellement ou par groupe de 4 étudiants, pour favoriser la réflexion et la discussion. Ensuite, ils expliquent au restant de la classe les caractéristiques principales de leur école idéale.

Demandez ensuite aux élèves à quoi ressemblerait une école qui serait parfaitement équitable et si, d'après eux, ce serait une école idéale pour tout le monde.

3. L'égalité de chance dans un cadre plus large : les Objectifs du Développement Durable

Les ODD ? Ou sinon les 17 **Objectifs du Développement Durable** réalisés par l'Organisation des Nations-Unies. Les pays membres de l'ONU s'engagent à contribuer à un monde plus durable, juste et solidaire. Ces 17 objectifs doivent guider leur action.

Cet imposant projet a commencé en 2015 avec l'espoir de réaliser les 17 objectifs d'ici 2030. Comment est-ce qu'on espère faire cela ? En faisant en sorte que chacun apporte sa pierre à l'édifice des 17 objectifs.



Dans vos cours également, avec vos élèves, vous pouvez travailler autour des 17 ODD.

Ce dossier pédagogique rentre par exemple parfaitement dans l'ODD 10 sur la réduction des inégalités. Faites comprendre à vos élèves que le monde entier travaille autour de l'égalité et cherchez des actions et initiatives auxquelles vous avez envie de participer.

N'hésitez pas à lier d'autres ODD à cette thématique : égalité dans l'enseignement, dans le monde du travail, dans les services publics, dans la politique, ... Tout est possible.

4. Informations complémentaires

ECMS



Annoncer La Couleur est là pour soutenir des enseignants qui souhaitent faire de l'ECMS au sein de leur école. Ils proposent un soutien financier, des formations complémentaires, des trajets et proposent gratuitement du matériel éducatif en prêt.

<http://annoncerlacouleur.be/>

Inégalités dans le monde scolaire



Unia est une institution publique indépendante qui lutte contre la discrimination et défend l'égalité des chances. Nous sommes reconnus internationalement comme une institution nationale de protection des droits de l'Homme. Notre compétence est interfédérale. Cela veut dire que nous sommes habilités à agir en Belgique tant au niveau fédéral qu'au niveau des Régions et des Communautés.

<https://www.unia.be/fr/domaines-daction/enseignement>



L'Observatoire belge des inégalités est un média internet sur lequel sont mis en ligne, à disposition de tou.te.s, des articles courts traitant de manière critique des inégalités sociales, rapports de pouvoirs, discriminations et injustices de tous types.

<http://inegalites.be/Qui-sommes-nous>

5. La collection VIA Don Bosco

Inspirez-vous de nos dossiers pédagogiques

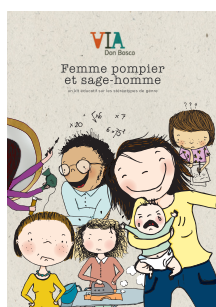


Ce dossier pédagogique permet aux enseignants d'aborder cette thématique sensible de façon ouverte et simple avec leur classe. Les différentes activités proposées donnent l'opportunité aux jeunes de mettre des mots sur leurs propres **valeurs et normes**. Ils découvriront ainsi une partie intégrante de leur identité. Mais cela va également beaucoup plus loin. En effet, on ne parvient à se développer personnellement que si on s'ouvre à ceux qui ont des valeurs et normes différentes des nôtres. C'est tout l'enjeu de cet outil.



Rêves d'avenir

Nous avons tous des rêves, des projets et des ambitions dans la vie. Ceci est le point de départ de cet outil pédagogique. Les jeunes s'engagent dans la recherche de leurs propres rêves et objectifs qu'ils souhaitent réaliser au cours de leur vie. Ce guide d'inspiration accorde également une grande importance aux projets de rêves des jeunes dans le Sud. Grâce à plusieurs interviews réalisées en Inde et au Pérou, les jeunes d'ici peuvent découvrir les perspectives d'avenir de leurs pairs dans le Sud. Tout au long des activités les jeunes vont découvrir que tout ce qui nous est le plus cher, être heureux, aimer et avoir la possibilité de se construire un avenir, sont des rêves très universels.



Le dossier pédagogique **Femme pompier et sage-homme** donne l'opportunité aux enseignants de déconstruire certains stéréotypes liés au genre. Grâce à un jeu d'affirmation et du matériel visuel complémentaire, les élèves peuvent débattre et ainsi vérifier si ce qu'ils considèrent comme communément admis l'est véritablement.

COMMANDEZ GRATUITEMENT SUR NOTRE SITE WEB:

VIADONBOSCO.ORG/FR/EDUCATION

Essayez nos jeux éducatifs



E(du)quality est un jeu informatique qui décrit dans les grandes lignes les défis mondiaux par rapport au financement de l'enseignement public. Voyez avec vos élèves comment l'éducation contribue au développement d'un monde durable et équitable.



Grâce à une nouvelle plateforme numérique interactive, les élèves pourront faire connaissance avec les 17 ODD décidés par les Nations-Unies. Ils pourront réfléchir sur comment ils peuvent eux-mêmes apporter leur pierre à l'édifice.

Envie d'en faire plus? Participez à un de nos trajets !



Youth for Change offre une expérience unique en reliant des jeunes de différents pays et en leur laissant travailler ensemble autour du développement durable. Les jeunes d'aujourd'hui sont le futur de demain. Nous leur offrons les informations et le matériel nécessaires pour affronter les défis d'aujourd'hui. Ensemble les jeunes pourront réaliser un plan d'action qu'ils mettront par la suite en place dans leur école, leur commune, voire même dans le monde entier.



Initiée par La Libre Belgique, en collaboration avec plusieurs ONG belges, **Move with Africa** est une action destinée aux professeurs et aux élèves du 3e degré de l'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Chaque année, VIA Don Bosco guide 15 élèves et 3 enseignants dans un parcours de préparation avant de partir pour un séjour d'échanges de 2 semaines au Bénin.



School for Rights est autant un processus qu'un résultat. Pendant 3 ans, l'école va se mobiliser autour des droits de l'enfant et des jeunes afin de devenir une véritable School for Rights. À la fin du trajet, la thématique des droits de l'enfant et des jeunes sera durablement ancrée dans le fonctionnement de l'école. L'école reçoit alors une reconnaissance particulière sous forme d'un label de qualité School for Rights.

6. Faites entendre votre voix

A VIA Don Bosco, on accorde beaucoup d'importance à la qualité de notre matériel. On croit dans les bénéfices de la coopération et la critique constructive. Ainsi nous sommes toujours intéressés d'avoir votre avis.

Si vous avez des idées, remarques, suggestions en lien avec ce dossier pédagogique ou sur autre chose, vous pouvez toujours nous contacter sur ecms@viadonbosco.org

7. Bibliographie

STATISTIQUES :

- **Données de la Banque mondiale.**

Disponible sur : <http://donnees.banquemondiale.org/> (consulté le 21/10/2016)

- **Institut statistique de l'UNESCO.**

Disponible sur : <http://www.uis.unesco.org/education/pages/defaultFR.aspx> (consulté le 21/10/2016)

- **UNICEF : statistiques et suivi. Indicateurs économiques par pays.**

Disponible sur : http://www.unicef.org/french/statistics/index_countrystats.html (consulté le 21/10/2016)

- **PISA 2015** <http://www.oecd.org/pisa/> (consulté le 7/12/2016)

SITES INSTITUTIONS :

- **Genre en action** : <http://www.genreenaction.net>

- **L'institut pour l'égalité des femmes et des hommes** : <http://igvm-iefh.belgium.be/fr/institut>

- **Nations Unies (OMD)** : http://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2015/pdf/rapport_2015.pdf

ARTICLES:

- **Accès à internet en Afrique : le Maroc en tête de liste. (septembre 2015).** Disponible sur :

<http://www.afriqueitnews.com/2015/09/22/acces-a-internet-lafrique-mieux-faire/> (consulté le 3/11/2016)

- **A. Miller. (29 octobre 2012). Les (étonnantes) particularités du système éducatif finlandais.** Disponible sur :

<http://ecolebranchee.com/2012/10/29/les-etonnantes-particularites-du-systeme-educatif-finlandais/>

(consulté le 2/11/2016)

- **Appel pour une école démocratique (mai 2007). La scolarisation des jeunes filles au Mali.**

Disponible sur : <http://www.skolo.org/spip.php?article398&lang=fr> (consulté le 24/10/2016)

- **A. Verhaagen. (2015-2016). Education, travail et développement en Afrique subsaharienne (SOCA D 407).**

Notes de cours. ULB.

- **Banque mondiale (janvier 2005). Le système éducatif de la république démocratique du Congo :**

Priorités et alternatives. Disponible sur : http://siteresources.worldbank.org/INTAFRREGTOPEUCATION/Resources/444659-1210786813450/ED_CSR_DRCongo_fr.pdf (consulté le 2/11/2016)

- **B. Plumelle. (décembre 2006). Chili : un système éducatif contesté. In : Revue internationale d'éducation de Sèvres, n°43.** Disponible sur : <http://ries.revues.org/246> (consulté le 3/11/2016)

- **Conférence nationale sur les rythmes scolaires- CIEP. Eléments d'informations sur les rythmes scolaires au Chili.** Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/archives/2010/rythmesscolaires/static.talkspirit.fr/media/Chili.2.pdf> (consulté le 3/11/2016)

- **D. Ducarme. (5/01/2005). Les mariages forcés : un drame trop souvent ignoré !**

Disponible sur : <http://www.amnesty.be/jeunes/spip.php?article1062> (consulté le 20/01/16)

- **Direction générale statistique et information économique. (2012). L'accès des Belges à l'internet continue de progresser.** Disponible sur :

http://statbel.fgov.be/fr/binaries/Persbericht_ICT-HH_2011_FRb_tcm326-163740.pdf (consulté le 4/11/2016)

- **Ecoles du monde, acteurs en éducation. Inde.**

Disponible sur : http://www.ecolespubliques.fr/pays_inde.php (consulté le 3/11/2016)

- **Ecoles du monde, acteurs en éducation. Norvège.**

Disponible sur : http://www.ecolespubliques.fr/pays_norvege.php (Consulté le 3/11/2016)

- **Fédération Wallonie-Bruxelles (Mars 2016) Les indicateurs de l'enseignement 2015. 10e édition. Bruxelles. P17**

- **Gallilex. Loi du 29 juin 1983 concernant l'obligation scolaire.**

Disponible sur : http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/09547_004.pdf (consulté le 4/11/2016)

- **G. Mokonzi Bambanota (février 2005). Les exclus de l'école congolaise.**

Disponible sur : <http://www.skolo.org/spip.php?article242> (consulté le 16/12/13)

- **G. Mokonzi Bambanota (décembre 2006). L'école congolaise de demain : quelles chances et quels défis ?** Disponible sur : <http://www.skolo.org/spip.php?article355> (consulté le 16/12/13)

- **H. Charpentier (2007). École. Changer de cap. Contributions à une éducation humanisante, Ed. Chronique Sociale.**

Disponible sur : <http://www.ecolechangerdecap.net/spip.php?article107> (consulté le 06/02/14)

- **Humanium. Comprendre le droit à l'éducation des enfants.**

Disponible sur : <http://www.humanium.org/fr/comprendre-2/droit-a-l-education/> (consulté le 26/10/2016)

- **J. Lecomte (1998, mai). Faut-il séparer les bons et les mauvais élèves ? Revue Sciences Humaines (n°83).**

Disponible sur : http://www.scienceshumaines.com/faut-il-separer-les-bons-et-les-mauvaiseleves_fr_9912.html (consulté le 27/10/2016)

- **J. Leroy, N. Désiré, S. Farbice (coord.) (septembre 2008). Enseignement technique et Formation professionnelle en RDC : État, perspectives et pistes de travail, APEFE, CIFTP.**

- **Ministère des Affaires étrangère et européennes et de genre en action. (2010). Les violences de genre comme facteur de déscolarisation des filles en Afrique Subsaharienne francophone.** » Disponible sur : http://www.genreenaction.net/IMG/pdf/Rapport_final_sur_les_violences_de_genre_en_milieu_scolaire.pdf (consulté le 15/01/2016).

- **Norvège. Projets ENT.** Disponible sur : <http://projets-ent.com/ressources/ent-le-marche-international-de-l-e-education/norvege/> (consulté le 3/11/2016)

- **Observatoire des inégalités (2 septembre 2013). La scolarisation des enfants dans le monde.**

Disponible sur : <http://www.inegalites.fr/spip.php?article881> (consulté le 26/10/2016)

- **OCDE. (décembre 2013). Principaux résultats de l'Enquête PISA 2012. Ce que les élèves de 15 ans savent et ce qu'ils peuvent faire avec ce qu'ils savent.** Disponible sur : http://static1.7sur7.be/static/asset/2013/Principaux_resultats_de_l_Enquete_PISA_2012_1481.pdf (consulté le 28/10/2016)

- **OCDE. FAQ : Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).** Disponible sur : <http://www.oecd.org/fr/edu/scolaire/programmeinternationalpourlesuividesacquisdeselevespisa/faqocdepisa.htm> (consulté le 28/10/2016)

- **OCDE. Histoire.** Disponible sur : <http://www.oecd.org/fr/apropos/histoire/> (consulté le 28/10/2016)

- **Organisation des Nations Unies. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.** Disponible sur : <http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html> (consulté le 26/10/2016)

- **Principaux indicateurs utilisés en Education. Université de Mons.**

Disponible sur : <http://ute.umh.ac.be/ped/annexe.htm> (consulté le 21/10/2016)

- **Rapport de la Fondation Roi Baudoin. (2007). Performances des élèves issus de l'immigration en Belgique selon l'étude PISA. Une comparaison entre la Communauté française et la Communauté flamande.** Disponible sur :

<http://www.nbbmuseum.be/doc/seminar2010/fr/bibliographie/education/pisa.pdf> (consulté le 20/01/16)

- **RDC : les multiples affectations des frais scolaires. (aout 2015).** Disponible sur : <http://www.radiookapi.net/actualite/2014/09/09/rdc-les-multiples-destinations-prennent-les-frais-scolaires/> (consulté le 2/11/2016)

- **S. Field, M. Kuczera, B. Pont (2007). En finir avec l'échec scolaire. Dix mesures pour une éducation équitable, Politiques d'éducation et de formation, pp. 15-25.**

Disponible sur : <http://www.oecd.org/fr/education/scolaire/45179203.pdf> (consulté le 07/02/14)

- **S. Mantoya et A. Benavot. (Juillet 2016). World education blog: We have a heavy workload: 263 million children and youth are out of school.** Disponible sur : <https://gemreportunesco.wordpress.com/2016/07/15/we-have-a-heavy-workload-263-million-children-and-youth-are-out-of-school/#more-7894> (consulté le 28/10/2016)

- **UNICEF (2005). Les filles indiennes demandent l'égalité d'accès à l'éducation.**

Disponible sur : http://www.unicef.org/french/education/india_25979.html (consulté le 3/11/2016)

- **UNICEF (2013). La situation des enfants en Algérie.**

Disponible sur : <http://www.unicef.org/algeria/enfants.html> (Consulté le 3/11/2016)

- **UNICEF (février 2013). Tous les enfants à l'école d'ici 2015. Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés. Rapport de l'enquête nationale sur les enfants et adolescents en dehors de l'école.**

Disponible sur : <http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/OOSCI%20Reports/drc-oosci-report-2013-fr.pdf> (consulté le 27/10/2016)

- **UNICEF (2018). Onderwijs.**

Disponible sur : <https://www.unicef.nl/onderwijs> (consulté le 26/07/18)

- **UNESCO (2012). Rapport mondial de suivi de l'éducation pour tous, Jeunes et compétences. L'éducation au travail. Résumé.**

Disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002175/217509F.pdf> (consulté le 16/12/14)

- **UNESCO. Le droit à l'éducation.** Disponible sur :

<http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/right-to-education/> (consulté le 26/10/2016)

- **UNESCO. Rapport mondial du suivi de l'éducation. ODD 4 : l'éducation.**

Disponible sur : <http://fr.unesco.org/gem-report/odd-4-%C3%A9ducation> (consulté le 28/10/2016)

- **UNIA (2018). Diversiteitsbarometer Unia: kansenongelijkheid onderwijs onder de loep.**

Disponible sur : <https://www.unia.be/nl/artikels/diversiteitsbarometer-unia-kansenongelijkheid-onderwijs-onder-de-loep> (consulté le 26/07/2018)

Questionnaire sur l'éducation en Belgique et ailleurs...

“ a) En 2015, quel était le pourcentage d'enfants inscrits à l'école primaire ?

| En Belgique | Au Mali | En Inde |
|-------------|---------|---------|
| 69 % | 35 % | 35 % |
| 99 % | 42 % | 55 % |
| 100 % | 55 % | 90 % |

“ b) De tous les analphabètes au monde, combien sont des femmes ?

- 1/3
- 1/2
- 2/3

“ c) En 2015, quel était le pourcentage d'enfants terminant la dernière année du primaire ?

| En Belgique | Au Mali | Au Chili |
|-------------|---------|----------|
| 60 % | 38 % | 55 % |
| 97 % | 60 % | 75 % |
| 100 % | 89 % | 98 % |

“ d) Entre 2008 et 2013, trois pays ont réussi à augmenter de façon remarquable le nombre d'enfants scolarisés. Lesquels ?

- Belgique, France et Italie
- Niger, le Malawi et Ouganda
- Laos, Rwanda et Vietnam

“ e) En 2015, quel était le pourcentage de la population ayant accès à internet ?

| En Belgique | En RD Congo | En Inde |
|-------------|-------------|---------|
| 62 % | 3 % | 12 % |
| 95 % | 25 % | 18 % |
| 100 % | 50% | 49 % |

“ f) La majorité des enfants non scolarisés vient des pays les plus pauvres.

Vrai ou Faux ?

“ g) En 2014, quelles étaient les dépenses publiques moyennes par élève pour l'enseignement secondaire ?

| En Belgique francophone | En Norvège | Au Mali |
|-------------------------|-----------------|----------------|
| environ 1500 € | environ 6700 € | environ 50 € |
| environ 7300 € | environ 9280 € | environ 385 € |
| environ 9200 € | environ 14740 € | environ 1550 € |

LES (ÉTONNANTES) PARTICULARITÉS DU SYSTÈME ÉDUCATIF FINLANDAIS

par Audrey Miller – 29/10/2012

Qu'il plaise ou non, il semble que le modèle éducatif finlandais fonctionne! Voici des points clés des plus surprenants, qui auront de quoi alimenter les discussions... Par exemple, saviez-vous que les élèves finlandais ne subissent aucune évaluation pendant les 6 premières années d'école?

La publication Business Insider International en faisait état en décembre 2011. En 2007, la Finlande a complètement réformé son système éducatif, en faisant aujourd'hui l'un des meilleurs au monde. Comment y sont-ils parvenus? Il semblerait que la clé passe par l'abandon complet du modèle centré sur l'évaluation des acquis. Voici quelques faits intéressants à propos du système éducatif finlandais, tels que traduits de l'article du Business Insider International mentionné précédemment.

À PROPOS DES ÉLÈVES ET DE L'APPRENTISSAGE...

- Les petits Finlandais commencent l'école à l'âge de 7 ans seulement.
- 30 % des élèves reçoivent de l'aide spécialisée pendant leurs 9 premières années d'école.
- Les élèves ne subissent aucune évaluation pendant les 6 premières années.
- Il n'existe qu'un seul test standardisé, et il est administré aux élèves de 16 ans.
- Difficultés d'apprentissage ou pas : les élèves apprennent dans les mêmes classes.
- Les classes de sciences sont limitées à 16 élèves pour qu'ils puissent faire des travaux pratiques à chaque période.
- Les élèves du primaire disposent de 75 minutes de récréation par jour.

À PROPOS DES FINANCES...

- La Finlande dépense en moyenne 30 % moins par élève que les États-Unis.
- Le système d'éducation est financé à 100 % par l'État.

À PROPOS DES ENSEIGNANTS...

- Ils ne sont en classe que 4 heures par jour, et ont 2 h de formation continue par semaine.
- Tous les enseignants ont une maîtrise, entièrement payée par l'État.
- Ils sont sélectionnés parmi les meilleurs 10 %.
- Il y a eu en 2010 pas moins de 6600 candidats pour combler 660 postes au primaire.
- Leur statut social se compare à celui des médecins et des avocats.

À PROPOS DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE...

- 66 % des élèves entament des études supérieures, le plus haut taux de l'Europe.
- La différence entre les élèves les plus faibles et les plus forts est la plus petite au monde.
- 93 % des élèves réussissent leurs études secondaires.
- Depuis 2001, les jeunes Finlandais arrivent dans les premières positions des classements internationaux en science, lecture et mathématiques.

ET VOUS, QU'EST-CE QUI VOUS SURPREND LE PLUS?



VIA Don Bosco

Guldendallaan - Avenue du Val d'Or 90
1150 Brussel

Tel: +32 (0)2 425 47 20

E-mail: info@viadonbosco.org

www.viadonbosco.org/fr

www.facebook.com/VIADonBosco.vzw



Belgique

partenaire du développement